La ville d'Ecully

Famille

Retrouvez dans cette rubrique tout ce qui concerne les actions en faveur de la Famille et de la parentalité, les avantages de la carte Famille.



Carte Écully famille

Attribuée aux familles éculloises ayant au moins 2 enfants à charge de moins de 18 ans, la carte Écully Famille permet de bénéficier de réductions sur...

Actions parentalité

Ville d'Écully

MAIRIE D'ÉCULLY
1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser